



Bruxelles, le 17 mars 2014
140317/02

FICHE D'INFORMATION

République centrafricaine

L'Union européenne (UE) est un partenaire essentiel de la République centrafricaine (RCA) et son principal bailleur de fonds. Leurs relations sont régies par l'accord de Cotonou.

L'UE s'inquiète de la détérioration constante de la situation politique et humanitaire, ainsi que de la sécurité en RCA, en particulier depuis 2012.

La mise en œuvre échelonnée des accords de paix antérieurs, conjuguée au sous-développement chronique du pays et à son instabilité politique de longue date, a débouché sur l'éclatement d'un nouveau conflit en décembre 2012. Malgré la signature à Libreville, le 11 janvier 2013, d'un accord politique donnant le coup d'envoi à une période de transition, les tensions ont atteint leur paroxysme en mars 2013 avec la prise de pouvoir violente par les groupes rebelles de la Séléka et le changement anticonstitutionnel de gouvernement. Le 5 décembre 2013, la pire vague de violence depuis le début de la crise a déferlé dans la capitale et d'autres régions du pays, déclenchée par une attaque lancée par des milices anti-Balaka et d'autres groupes armés contre des rebelles de la Séléka à Bangui. Depuis lors, la dynamique du conflit s'est inversée, engendrant un cycle de violences et d'actes de représailles, y compris contre des civils, qui a désormais créé une fracture ethnique et religieuse dans l'ensemble du pays.

La crise actuelle touche la majorité de la population (4,6 millions de personnes, dont la moitié sont des enfants). Plus de 50 % des Centrafricains sont dans un besoin urgent d'aide.

Au 10 mars, la RCA comptait plus de 657 000 personnes déplacées sur son territoire. La crise a forcé un nombre de personnes estimé à 180 000 à chercher refuge dans des pays voisins.

L'insécurité limite l'accès de l'aide humanitaire, ce qui ne permet guère de contrôler l'ensemble de la situation humanitaire et de fournir l'aide d'urgence à ceux qui souffrent des

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpx
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpx Maja
Sebastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Maria Lyra Traversa +32 486 95 44 27 - Maria-lyra.Traversa@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter @eu_eeas
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu

conséquences de la violence. L'UE est le principal défenseur de la cause centrafricaine et le premier bailleur de fonds parmi les fournisseurs d'aide. Sa présence humanitaire permanente à Bangui remonte à bien avant les derniers événements.

La situation en RCA a des effets potentiellement déstabilisateurs qui pourraient s'étendre à la région. L'insuffisance de forces de sécurité officielles accroît le risque que le pays devienne un refuge pour les groupes criminels et armés des pays voisins.

Le pays, qui était déjà l'archétype d'un "État fragile", est désormais confronté à un effondrement total de son ordre public et à la déliquescence de ses institutions étatiques.

Les accords de Libreville et la déclaration de N'Djamena du 18 avril, négociés par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), constituent la base de la résolution politique de la crise en RCA. Selon le cadre mis en place par la CEEAC, la période de transition de 18 mois devrait conduire à l'organisation d'élections générales d'ici le début de 2015 et au rétablissement de l'ordre constitutionnel. Après la démission du président autoproclamé et du premier ministre le 10 janvier 2014, le corps législatif (Conseil national de transition) a élu M^{me} Catherine Samba-Panza au poste de présidente par intérim le 20 janvier et un nouveau gouvernement transitoire dirigé par M. André Nzapayeke a été mis en place le 25 janvier, ce qui offre une occasion unique de faire progresser le processus de transition politique et de réunir toutes les parties afin de mettre un terme à la violence.

Le rétablissement de la sécurité et de l'ordre public demeure une des priorités immédiates pour stabiliser le pays en vue de soutenir le processus politique. L'amélioration de la couverture humanitaire et la relance de l'aide au développement sont directement liées à l'évolution favorable de la situation sur le plan de la sécurité. Un des objectifs essentiels à moyen et long terme est la reconstruction des institutions étatiques.

Réaction de l'UE à la crise - synthèse

Depuis la nouvelle explosion de violence fin 2012, l'UE a multiplié les contacts avec ses partenaires. Elle s'efforce activement, au niveau international et régional, de stabiliser la situation en RCA et de rétablir un gouvernement plus stable dans le pays.

Les 19 et 20 décembre 2013, le Conseil européen a confirmé la volonté de l'UE d'utiliser les instruments nécessaires pour contribuer aux efforts en cours pour stabiliser le pays, y compris sous le volet de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), sur la base d'une proposition de la Haute Représentante Catherine Ashton.

Après l'accord politique intervenu le 20 janvier au sein de sa formation "affaires étrangères", le Conseil a établi, le 10 février, l'opération militaire de l'UE visant à contribuer à la création d'un environnement sécurisé en RCA sur la base de la résolution 2134 (2014) du Conseil de sécurité des Nations unies, qui sert de base juridique à l'opération EUFOR RCA et marque une autre étape vers son déploiement rapide.

L'Union européenne - Commission et États membres - est le plus grand fournisseur d'aide à la République centrafricaine, avec un soutien dont le montant s'est élevé à plus de 100 millions d'euros en 2013.

L'UE est fermement décidée à accompagner les nouvelles autorités dans les efforts qu'elles déploient pour mettre en œuvre l'accord de transition, rétablir l'ordre public, œuvrer à la réconciliation nationale et répondre aux besoins de la population.

Opération militaire EUFOR RCA de l'UE

L'EUFOR RCA, établie par le Conseil le 10 février 2014, vise à fournir un appui temporaire pour la création d'un environnement sûr et sécurisé dans la région de Bangui, en vue de passer le relais aux partenaires africains. La force contribuera en conséquence aux efforts internationaux de protection des populations les plus menacées, créant les conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire. L'état-major de l'opération sera situé à Larissa, en Grèce, tandis que l'état-major de la force et les troupes se trouveront à Bangui, en RCA. Le Conseil a aussi nommé le général de division Philippe Pontiers, de nationalité française, commandant de l'opération de l'UE. Par ailleurs, il a estimé les coûts communs de l'opération à 25,9 millions d'euros pour une durée maximale de neuf mois comprenant une phase préparatoire de trois mois et un mandat pouvant aller jusqu'à six mois à compter de la date à laquelle la force aura atteint sa pleine capacité opérationnelle.

Les préparatifs du déploiement sont en cours, suivant des procédures accélérées. Le lancement des opérations devra faire l'objet d'un acte juridique séparé.

Aide humanitaire de l'UE

L'Union européenne est à présent le plus grand donateur d'aide humanitaire pour les victimes de la crise en République centrafricaine. Pour 2014, la Commission a promis une aide humanitaire d'un montant de 45 millions d'euros. Les fonds sont utilisés pour soutenir la protection, l'accès aux soins de santé, l'aide alimentaire et nutritionnelle, la distribution d'eau potable, les services sanitaires, la logistique et la coordination humanitaire.

En outre, une équipe renforcée d'experts humanitaires de l'UE présente sur le terrain suit de près la situation humanitaire, évalue les besoins et supervise l'utilisation des fonds européens.

La commissaire européenne pour la coopération internationale, l'aide humanitaire et la réaction aux crises, M^{me} Kristalina Georgieva, s'est rendue à deux reprises en RCA en 2013 et a coprésidé, avec la France et l'ONU, la réunion ministérielle sur la crise humanitaire en RCA à l'Assemblée générale des Nations unies en 2013. Fin janvier, elle a organisé à Bruxelles, conjointement avec la coordonnatrice des secours d'urgence de l'ONU, M^{me} Valérie Amos, une réunion ministérielle sur la situation humanitaire en RCA. Un montant total de 366 millions d'euros a été mobilisé: 150 millions d'euros pour l'aide vitale et 216 millions d'euros pour la stabilisation et l'assistance à court et moyen terme.

Depuis l'intensification de la vague de violence, l'UE a organisé la mise en place d'un pont aérien permettant d'acheminer des biens de première nécessité et du personnel humanitaire en RCA pour venir en aide aux victimes. La Commission européenne a déployé ECHO Flight, son service aérien humanitaire, pour assurer une liaison essentielle dans le cadre du soutien à apporter et pour transporter des travailleurs humanitaires et des vivres jusqu'à Bangui.

L'UE soutient également depuis 2001 des actions visant à sauver des vies en RCA et a pris la tête des efforts visant à attirer davantage l'attention sur une crise humanitaire "oubliée" depuis de nombreuses années.

Aide au développement de l'UE

L'UE fournit également, depuis des années, une aide au développement visant à répondre aux besoins fondamentaux des plus vulnérables. Entre 2008 et 2013, environ 225 millions d'euros ont été versés à l'ensemble du pays par l'intermédiaire des divers instruments financiers (160 millions d'euros au titre du 10^e FED, couvrant la période 2008-2013, et 65 millions dans le cadre du budget de l'UE).

De plus, compte tenu de l'importance des besoins immédiats, l'UE a décidé de mobiliser une enveloppe supplémentaire de 10 millions d'euros du Fonds européen de développement pour l'aide humanitaire à la RCA. L'objectif est de fournir un soutien immédiat et des secours d'urgence aux personnes victimes d'une crise qui touche l'ensemble de la population du pays.

Bien qu'elle ait été beaucoup moins importante en raison des conditions de sécurité et de la situation institutionnelle, la coopération au développement de l'Union européenne avec la RCA n'a jamais été suspendue. Parmi les priorités de cette coopération actuellement mises en œuvre figurent la création d'emplois dans le cadre de projets d'entretien de routes, la gestion des finances publiques et le rétablissement d'une politique opérationnelle de protection de la population. À cette fin, des projets d'un montant de 23 millions d'euros sont déjà mobilisés à l'aide de fonds provenant du 10^e FED pour soutenir le processus de transition vers le rétablissement d'institutions démocratiques et la fourniture de services sociaux de base à la population une fois la sécurité rétablie.

La mise en œuvre d'un programme de stabilisation au titre de l'instrument de stabilité de l'UE est en cours pour un montant de 12 millions d'euros en vue de répondre aux priorités immédiates qui ont été recensées, notamment contribuer à mettre fin à l'impunité par la réinstallation d'éléments de police et de gendarmerie dans les commissariats de Bangui ainsi que le rétablissement urgent des forces de police d'intervention rapide, soutenir les missions d'observation des droits de l'homme mais également contribuer au rétablissement de médias indépendants et appuyer le dialogue intercommunautaire.

M. Andris Piebalgs, membre de la Commission en charge du développement, s'est rendu dans le pays les 13 et 14 mars et a annoncé une nouvelle aide de 81 millions d'euros pour contribuer à rétablir les services sociaux de base et les moyens de subsistance, en particulier dans les domaines de l'éducation (par exemple pour aider au redémarrage des écoles fermées en raison du conflit), de la santé (pour remettre en état et rééquiper les centres de santé) et de la sécurité alimentaire et de la nutrition (pour assurer la continuité de l'agriculture, par exemple en fournissant des semences).

Ces nouveaux financements viennent s'ajouter à la somme de 20 millions d'euros promise dès le début de l'année pour soutenir le processus électoral et qui servira à mettre en place le système d'inscription des électeurs, à organiser les opérations électorales (comme l'impression des bulletins de vote, la fourniture d'une formation, de matériel et de personnel, ainsi que l'information des électeurs) et à faire intervenir des groupes issus de la société civile en tant qu'observateurs locaux.

Le montant total des efforts en faveur du développement consentis pour faire face à la crise atteint ainsi 100 millions d'euros pour la seule année 2014.

Aide de l'UE en faveur de la mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine (MISCA) par l'intermédiaire de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique

Dans le passé, la RCA a été le théâtre de plusieurs opérations régionales de soutien de la paix. La mission MICOPAX, déployée depuis juillet 2008, est menée sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Elle était censée se retirer progressivement, avant que n'éclate la nouvelle crise à la fin 2012. Elle a joué un rôle important de stabilisation, mais vu l'effectif limité de ses troupes, elle n'a pas été en mesure d'empêcher les rebelles de la Séléka d'entrer dans la capitale, Bangui.

Suite à la nouvelle crise, les chefs d'État de la CEEAC ont décidé de reconfigurer la MICOPAX, faisant passer son contingent de militaires de 700 à 2 000 hommes et la dotant d'un nouveau mandat consistant à rétablir la stabilité, à protéger les civils, à soutenir la restructuration des forces de sécurité de la RCA et à contribuer à l'organisation d'élections.

L'UE a soutenu la MICOPAX et son prédécesseur (la FOMUC), à hauteur de 90 millions d'euros, par l'intermédiaire de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique [APF - qui fait partie du Fonds européen de développement (FED)]. L'APF est le principal instrument de l'UE visant à soutenir les opérations de maintien de la paix sous conduite africaine. En raison de la crise, le soutien de l'APF a été prolongé jusqu'à juillet 2013.

Le 18 juillet 2013, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a approuvé le déploiement de la mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine (MISCA). Le 13 décembre, il a autorisé une augmentation des troupes pour atteindre un effectif total de 6000 personnes. La MISCA fonctionne sous un mandat du Chapitre VII prévu par la résolution 2127(2013) du Conseil de sécurité des Nations unies. Les tâches suivantes lui ont été attribuées: i) protection des civils et rétablissement de la sécurité et de l'ordre public; ii) stabilisation du pays et rétablissement de l'autorité du gouvernement central; iii) réforme et restructuration des secteurs de la défense et de la sécurité; et iv) création de conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire à la population en détresse.

Le transfert d'autorité entre la CEEAC/MICOPAX et l'UA/MISCA a eu lieu le 19 décembre 2013.

Le 7 février, l'UE a signé un accord de financement avec l'Union africaine en vue de soutenir la MISCA au cours de la période allant du 1^{er} août 2013 au 30 juin 2014. Ce soutien couvre les coûts des indemnités, de l'hébergement et de l'alimentation des troupes déployées sur le terrain. Les salaires du personnel civil de la MISCA et divers coûts opérationnels tels que le transport, les communications ou les services médicaux sont également pris en charge par la facilité. Cette aide est essentielle au bon fonctionnement de la mission. L'UE est déterminée à maintenir son appui en faveur de la MISCA en 2014.

Pour de plus amples informations:

[Conclusions du Conseil des affaires étrangères - 17 mars 2014](#)

[Conclusions du Conseil des affaires étrangères - 20 janvier 2014](#)

[Conclusions du Conseil des affaires étrangères - 16 décembre 2013](#)

[L'UE et la République centrafricaine](#)

[Coopération au développement de l'UE](#)

[Aide humanitaire de l'UE](#)

